La grande distribution ... un secteur qui touche aussi les femmes

Les bénéfices de la grande distribution sont exponentiels d'années en années. Le calcul des marges se font sur les producteurs, mais aussi sur les salariés dont les **conditions de travail** sont devenus le plus souvent **délétères** : **pénibilité** (horaires décalés, heures coupées, travail de nuit, manque de marge de manœuvre, efforts et port de charges lourdes, gestes répétitifs, postures contraignantes, exposition au froid, à la chaleur, aux stimuli sonores et lumineux…), **soumission** — des salariés et des cadres — **à des méthodes manageriales dures et souvent pathogènes imposant le *turnover*.**

Nous savons que peu de place est faite à la représentativité syndicale des salariés… voire elle est écrasée par les gérants de ces enseignes de la grande distribution.

Le 11 Janvier 2020, Maxime, un salarié syndiqué et militant actif qui subissait d'énormes pressions face aux administrateurs, s'est suicidé devant son lieu de travail à Vandoeuvre (54).

Combien de salariés de ces grandes distributions subissent les mêmes pressions psychologiques ?… les mêmes chantages à l'emploi ? Maintenus dans la précarité, les femmes (parce qu'elles sont plus nombreuses dans la profession), mais aussi les hommes font trop souvent l'objet de pressions professionnelles inacceptables.

Au vu de la croissance annuelle des chiffres d'affaires toujours plus juteux, une juste répartition des richesses est de mise !

Plus de personnels, mieux rémunérés, prise en compte de la pénibilité très avérée selon une étude menée par *Santé & Travail* qui se base sur des chiffres recensés chaque année dans le rapport national édité par le dispositif *EVREST* : ***La grande distribution se distingue au rayon pénibilité !***

Les salariés de la Grande Distribution sont soumis à des conditions de travail souvent délétères : grande pénibilité, management pathogène et précarité d'emploi… soutenons-les !!!

Le chiffre d'affaires de E.Leclerc en 2018 est de 37,75 milliards d'euros
(hors carburant)
grâce à une hausse de 1,5%
par rapport à 2017.
Ce chiffre fait de E.Leclerc
le leader de la distribution en France

« Leclerc reste le premier distributeur de France »
Réf. : *Figaro / Économie du* 11 février 2019

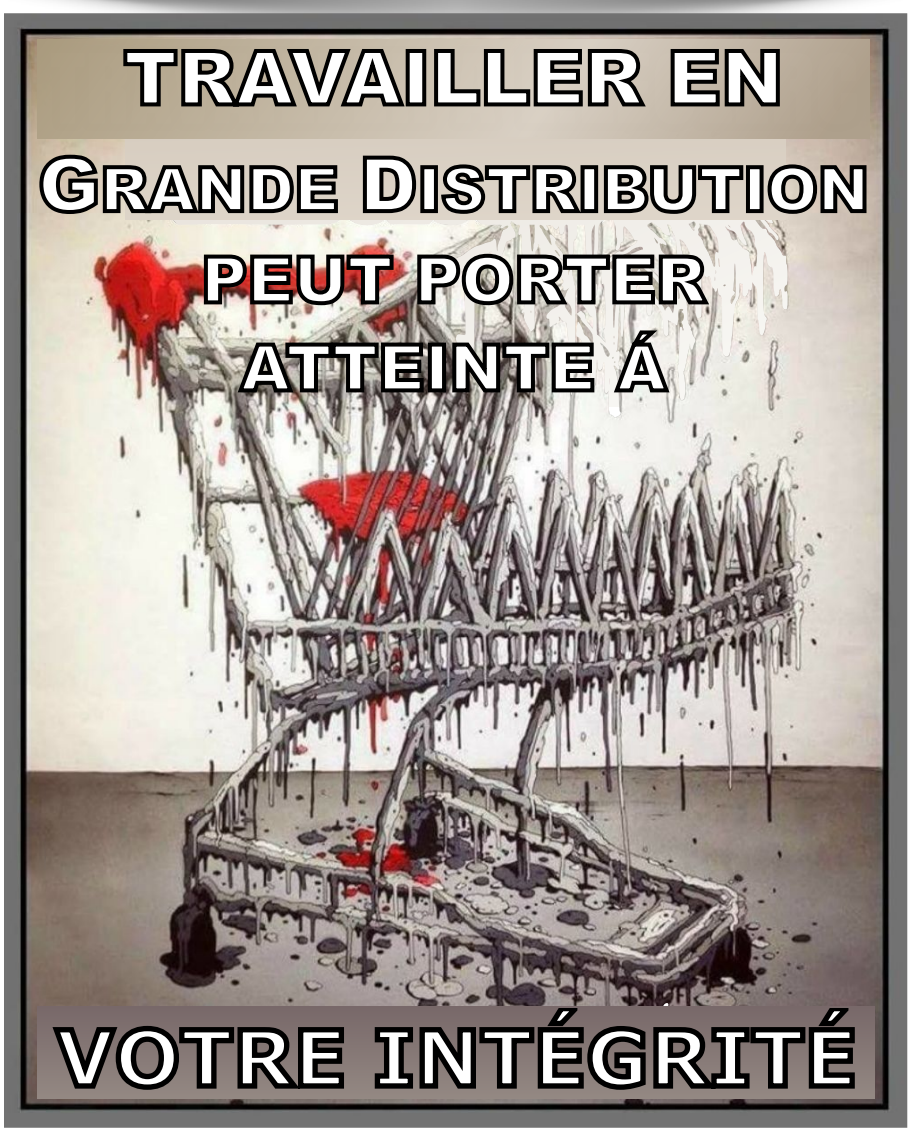

CGT
Bulletin de contact et de syndicalisation

Vous souhaitez davantage !
Ensemble, avec le syndicat, nous serons plus forts.

Nom : _____ **Prénom**: _____

Adresse : _____

Code postal : _____ **Ville** : _____

Téléphone : _____ **Courriel** : _____

Âge : _____ **Profession** : _____

Entreprise (nom et adresse) _____

Bulletin à renvoyer à la **CGT** - 17, Av^e Charles de Gaulle - 26200 Montélimar - **Téléphone** : **04 75 01 05 59**
Courriel : ul.cgt.montelimar@gmail.com Vous pouvez aussi **adhérer en ligne** sur www.cgt.fr

Salariés…
Faites-vous aider
Soyez représentés
Rejoignez la CGT !

05/03/2020 - Réalisé par nos soins - CGT UL Montélimar

Ne pas jeter sur la voie publique